

Kibungu le 24/4/1959

KIBUNGO



1241

N° 1690 /Just 1/02/LD

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
Claudot
à
KIGALI

OBJET:
Aff. Rwabutogo
PV 183/LD
250/LD
285/LD

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis toujours en possession d'une somme de 2706 fr provenant d'une confiscation dans l'affaire Rwabutogo ex-comptable des C.A.C chefferie Migongo, territoire Kibungu, arrêté le 30/12/1957 pour détournement. A cette époque étant comptable des C.A.C, j'avais eu instruction de l'Administrateur de Territoire de confisquer les salaires dus à Rwabutogo pour les mois de novembre et décembre 1957, soit 2.706 frs.

Comme j'ai été toujours convaincu que le Parquet était au courant de cette confiscation, je ne me suis plus inquiété et donc j'attendais seulement une décision du Parquet. A ces jours, étant toujours en possession de cet argent, j'ai revu le dossier "Rwabutogo" et trouvé aucune trace de cette confiscation. De toute façon le condamné Rwabutogo sait que l'O.P.J avait confisqué l'argent et moi même j'en doute s'il n'y a pas de correspondance à ce sujet dont je ne garde pas copie.

Ensuite je vous saurais gré de bien vouloir vérifier afin de retrouver un document suivant lequel le Parquet de Kigali aurait été saisi de cette confiscation.

Vu mon départ en congé la somme litigieuse reste dans les mains de l'O.P.J VAN ESPEN, L.

L'Officier de Police Judiciaire
L. DE ZUTTER